Les engagements

Afin de satisfaire les besoins de tous, la ville de Déols s'associe à l'entreprise Sogirest pour la fourniture des repas.

Sogirest s'engage pour vous :

- Alors que l'alimentation pèse un quart de l'impact carbone de la consommation des ménages, faire évoluer les assiettes vers une consommation plus respectueuse de la planète et de ses ressources est un axe de progrès majeur pour la restauration collective. Sogirest œuvre pour une **cuisine de qualité**, bonne pour nous tous et pour la planète.

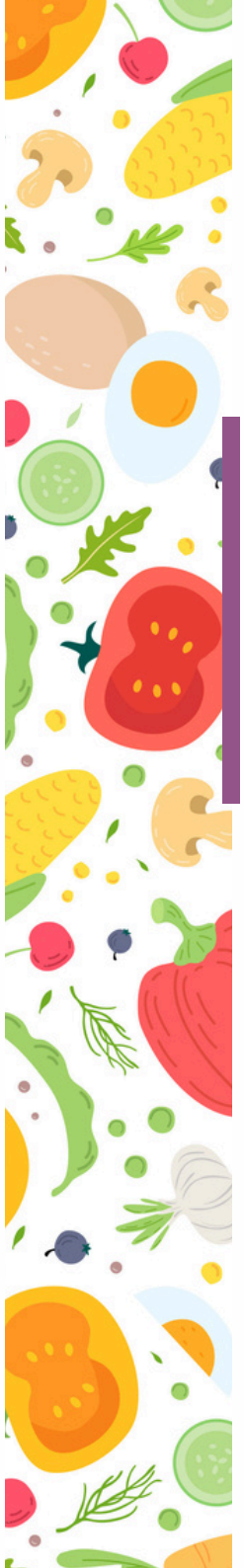
- Cuisiner de manière responsable avec des **produits de saison**. Respecter la saisonnalité des produits nous permet de proposer une alimentation goûteuse et de qualité. Les cuissons douces et la cuisine fait-maison par nos chefs valorisent les produits de saison dans les plats servis à nos convives.

- Privilégier **les productions locales et régionales** en s'approvisionnant auprès de fournisseurs de confiance, pour cuisiner des produits de qualité issus de productions durables.

- Affirmer son engagement de qualité sur ses restaurants en valorisant les savoir-faire artisanaux (recettes traditionnelles adaptées aux spécificités culinaires des terroirs), maîtrisant la **qualité nutritionnelle** et la provenance des produits, en prenant en compte la biodiversité et en soutenant une agriculture plus respectueuse de la nature.

SOGIREST
GOÛT / PARTAGE / PROXIMITÉ

C.C.A.S
14 Route d'Issoudun
36130 Déols
02 54 34 54 24
ccas@ville-deols.fr



VILLE DE DÉOLS EN BERRY

PORTAGE DES REPAS À DOMICILE C.C.A.S



Eligibilité

Service destiné aux habitants de Déols, Montierchaume et Coings ayant des difficultés à se déplacer.

Composition

Repas en barquettes micro-ondables avec 3 propositions au choix pour :

- L'entrée
- La viande ou le poisson
- Les légumes ou féculents
- Le laitage ou fromage
- Le dessert ou fruit
- Potage ou salade

Une 1/2 baguette accompagne le repas ou une boule de pain tranchée les jours doubles.

Les choix sont réduits à 2 propositions pour les régimes sans sucre, sans sel et sans sucre/sans sel ainsi que des repas mixés.

Un minimum de 3 repas par semaine est demandé.

Livraison

Les repas sont livrés sur la matinée du lundi au vendredi :

- Le lundi est livré le repas du lundi
- Le mardi est livré le repas du mardi
- Le mercredi est livré le repas du mercredi
- Le jeudi est livré le(s) repas du jeudi et/ou du vendredi
- Le vendredi est livré le(s) repas du samedi et/ou du dimanche

Facturation

Le repas est facturé quel que soit son régime et son lieu de livraison : 9,80 € dont 3,42 € de frais de livraison.

Le repas est facturé par le C.C.A.S et payable auprès du Trésor Public.
La facture est établie à terme échu et adressée en début de mois suivant la livraison.

A savoir

En cas de suspension, de modification ou d'arrêt avertir le C.C.A.S en téléphonant au : **02 54 34 54 24**

- 48 heures, jour ouvrable à l'avance avant **10h** pour une suspension ou un arrêt.

- 48 heures à l'avance pour une reprise, mais dans ce cas, le menu sera celui du jour.

Inscriptions

C.C.A.S
14 Route d'Issoudun
36130 Déols
02 54 34 54 24
ccas@ville-deols.fr

